



COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SECTIONS FÉMININES U14F À SENIORS F

RÉUNION du 08 septembre 2026

Présents : MM. Huart - Joly

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails avant ce jour avant 18h00.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales organisés par la commission coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité. Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

TEMPS DE JEU PAR CATÉGORIE EN CRITÉRIUM

U15F à 8 : 2x35minutes, pause de 5 à 10mn

U18F à 8 : 2x40 minutes, pause de 5 à 10mn

Seniors F à 8 : 2x40 minutes, pause de 5 à 10mn

FOOT à 8

Seule la feuille de match foot à 8 recto/verso dûment remplie sera recevable

N'oublier pas le motif pour la non-utilisation de la FMI à inscrire au dos de la feuille de match

Dans les « réserves d'avant ou/et d'après match »

FOOT à 11

Seule la feuille de match foot à 11 recto/verso dûment remplie sera recevable

N'oublier pas le motif pour la non-utilisation de la FMI à inscrire au dos de la feuille de match

Dans les « réserves d'avant ou/et d'après match »

INFORMATION

1. ENGAGEMENTS DES EQUIPES FEMININES

La Commission informe les clubs qu'il est possible d'engager des équipes jusqu'au 14 septembre 2026 dans les catégories suivantes :

- Seniors F D1 à 11 ;
- U18F à 11 ;
- U15F à 11 ;
- Seniors F à 8 ;
- U18F à 8 ;
- U15F à 8.





2. CONDITIONS DE VALIDATION DES ENGAGEMENTS

Pour les catégories suivantes, les clubs devront impérativement disposer d'un **minimum de 11 licenciées au 17 septembre 2026** afin de permettre la validation de l'engagement de leur équipe :

- Seniors F D1 à 11 ;
- U18F à 11 ;
- U15F à 11.

Pour les catégories à 8, les clubs devront impérativement disposer d'un **minimum de 8 licenciées au 21 septembre 2026** afin de permettre la validation de l'engagement de leur équipe :

- Seniors F à 8 ;
- U18F à 8 ;
- U15F à 8.

3. PUBLICATION DES GROUPES ET CALENDRIERS

Les groupes et calendriers seront publiés au plus tard le 28 septembre 2026, soit quinze jours avant le début des championnats.

4. MODALITES D'ENGAGEMENT DES EQUIPES A 8

Un [formulaire d'engagement](#) est disponible sur le site du DVOF et transmis aux clubs par l'intermédiaire de la messagerie officielle pour les catégories suivantes :

- Seniors F à 8 ;
- U18F à 8 ;
- U15F à 8.

5. BRASSAGE U15F A 8

Cette saison, des plateaux de brassage sont organisés jusqu'aux vacances de la Toussaint pour la catégorie U15F à 8.

Durant la période comprise entre le 14 septembre et le 10 octobre 2026, les clubs conservent la possibilité d'engager une équipe dans cette catégorie, y compris s'ils n'ont pas participé aux tours de brassage.

Les dates de brassage communiquées sont les suivantes :

- 3 octobre 2026 ;
- 10 octobre 2026.